LE CANADA

MERCREDI 29 JANVIER 1890

ECHOS DU JOUR

M. Leblanc, M. P. P., de Laval, est ici en affaires auprès du gouvernement.

L'*Etendard* s'apprête à combattre M. Mercier sur la question des asiles d'aliénés.

Une dépêche de Toronto dit que la poursuite du *Mail* contre l'*Empire* a été déboutée.

Les travaux sessionnels, à Québec, sont expédiés avec beaucoup de célérité et la fin est déjà en vue.

Le *Canadien* fait un éloge très délicat de M. Dansereau et souhaite voir un plus grand nombre de journalistes au Sénat.

Nous regrettons d'apprendre que M. Léger Brousseau, propriétaire du *Courrier du Canada*, est gravement malade de la grippe.

On croit, dit une dépêche de Québec, que le gouvernement veut mettre la main sur l'*Etendard* pour le publier sous le titre le *National*.

D'après les dernières nouvelles, l'hon. M. J. O. Chauveau a pris beaucoup de mieux ; ses médecins répondent même de son prompt rétablissement.

M. Tardivel a été grippé comme le commun des profanes ; mais le confrère qui ne fait jamais comme les autres a été malade quinze jours au lieu de six.

On annonce de partout que la glace coûtera cher l'été prochain. La récolte en est difficile et les glacières sont encore à peu près vides.

Il est archi-certain que M. Chrysostome Langelier sera nommé auditeur provincial à Québec.

D'un autre côté on annonce que l'assistant auditeur, M. Machin, se meurt.

Le bruit court dans les cercles généralement bien informés à Rome, dit l'*Etendard*, que dans un prochain consistoire, il sera question d'envoyer le [illegible] nalic à Sa Grandeur Mgr Edouard Charles Fabre, archévêque de Montréal.

On remarque: 1o que le *Regina Leader* et son rédacteur, M. N. Flood Davin, M. P., n'appuient pas, du moins jusqu'ici, la mesure de M. McCarthy, 2o que celui-ci n'a pas trouver de secondeur parmi les députés du Nord-Ouest.

Un journal de Montréal doit annoncer ce soir la possibilité d'un duel entre M. Doyon, M. P., et le président de la Presse parlementaire. Le dénouement inattendu de la rencontre entre Boulanger et Floquet est un précédent tout à l'avantage de l'irascible député de Laprairie.

D'après le *News* de Détroit sir John Macdonald, voudrait couronner sa carrière par un coup d'Etat : ériger le Dominion en puissance monarchique avec le prince Arthur, duc de Connaught, troisième fils de la reine Victoria, comme roi.

Et il y a des gens qui croient que c'est vrai!

L'*Electeur* aimerait à voir M. Dansereau sénateur et dit :

"Nous avons de la sympathie pour les vrais travailleurs, pour les lutteurs dévoués et infatigables ; et puisque c'est un bleu qui doit être appelé au Sénat, nous aimerions à voir Dansereau tiré de sa solitude et élevé à un poste que lui méritent vingt années de luttes et de sacrifices."

Le fauteuil de sénateur qui vient d'être laissé vacant par la mort de M. Rodier, n'a pas porte chance à ceux qui y ont été appelés, dans ces dernières années.

M. Sénécal est mort avant de l'avoir occupé.

M. Rolland n'en a joui que quelques semaines et M. Rodier meurt après une seule session.

Le débat entamé sur le sénateur Trudel et qui n'occupait d'abord que la *Minerve* et l'*Etendard* menaçait de s'élargir et c'est pour cela que nous avons publié la note qui turlupine si singulièrement l'organe castor que le confrère ne se fasse pas d'illusion. Il n'est pas nécessaire d'être deux pour lui faire son affaire. La *Minerve*, toute seule, lui donne joliment de la tablature.

Le repatriement, dit le *Canadien*, il est, inutile d'en parler, c'est une cause désespérée.

C'est ce que nous avons toujours dit, mais on nous a accusé de manquer de patriotisme.

Le gouvernement le savait mais il lui fallait donner quelque chose à M. M. E. P. Tremblay, Proulx et Choquette.

M. Gladstone, toujours infatigable, a prononcé ces jours-ci un grand discours dans lequel il a donné son opinion sur une foule de questions politiques et sociales qui agitent le monde pensant.

Il vient aussi de faire paraître dans la *North American Review* une étude sur le divorce : sa thèse est que d'après la Bible les divorcés ne peuvent convoler.

M. Mercier peut-il toucher aux comtés d'Ottawa, de Wolfe et Richmond ? Ils sont compris dans les douze comtés garantis à la minorité anglaise, et l'article 80 de l'Acte d'Union stipule qu'il ne pourra être présenté aucun bill à l'effet de modifier leurs délimitations, à moins qu'il n'ait été passé à ses deuxième et troisième lectures dans l'Assemblée Législative, avec le concours de la majorité des députés représentant ces comtés.

LA NOTE JUSTE

III

Dans le numéro du 24 janvier du *Week*, M. Dawson continue son appréciation de la conduite des Canadiens-français à l'égard de la minorité protestante de la province de Québec. Il dit : "Lorsque le Canada passa sous le régime anglais, le système paroissial formait partie des lois du pays. Il datait de 1663 et avait été emprunté aux pratiques ordinaires de la France. Depuis longtemps, en Angleterre, les paroisses avaient été autant des divisions séculières qu'ecclésiastiques. En France, c'était autrement. Ces délimitations étaient, depuis longtemps, en ce dernier pays, de pures divisions religieuses ; jusqu'à l'année 1560 elles ne relevaient aucunement de l'approbation royale. Après cette date, on ne le pouvait confirmer que par lettres patentes, enregistrées au parlement de la province intéressée. Au Canada, le pouvoir civil n'intervint pas avant 1722, où le roi régla la division territoriale des paroisses existantes ou à créer bientôt."

Ceci est conforme à l'histoire M. Dawson continue son examen. "A l'époque du *régime militaire* (1760-64) on n'érigea pas de paroisse en Canada à cause de l'instabilité de la situation ; de même jusqu'à 1784. Cette dernière année, un acte du parlement impérial reconnut les lois civiles françaises dans le Bas-Canada, telles que reçues dans la pratique en cette province, et telles qu'elles sont encore aujourd'hui. Mais il restait toujours ces zônes incertitudes quant à la position de l'evêque catholique, car ce qui concerne la paroisse ne forme point partie des affaires seigneuriales. Le Conseil de la colonie, nommé en 1775, et dans lequel l'élément anglais était en grande majorité, régla en 1791, par une ordonnance, que la loi devait être la même qu'avant la conquête, c'est à dire que l'évêque, comme autrefois, érigerait canoniquement les paroisses et que la partie civile résiderait dans la personne du gouverneur, de même qu'avant la cession du pays à l'Angleterre. C'est encore le régime qui prévaut de nos jours. En 1794, la législature de Québec reconnut cet arrêt—et jusqu'à 838 il resta en force. Plus tard, on consolida les lois statuaires et ceci fut conservé. Ces lois paroissiales ne sont donc pas des nouveautés. Tous les gouvernements du Canada en sont responsables, successivement. De plus il n'y a rien qui dise qu'elles ne s'appliqueront pas en dehors des limites de la présente province de Québec."

Voilà bien du sens commun, mêlé à une profonde connaissance de l'histoire de notre pays. Est-ce que l'on ne trouvera pas, dans Ontario, quelques hommes instruits et assez courageux pour dire à leurs amis que les radotages débités par la presse de la province ne s'accordent nullement avec la vérité, la seule vérité qui fasse foi dans le cas qui nous occupe—la vérité historique ?

Est-il possible que nous ayions sans cesse à combattre des écrivains qui ne se sont donné ni la peine d'apprendre de quoi ils parlent, ni de consulter des personnes renseignées sur les faits du passé !

Le verbiage tient lieu de connaissance, à ce qu'il paraît. On écrit à la brasse. Qu'importe que l'on ne sache rien de ce que l'on dit ! C'est triste. N'a-t-on pas vu, la semaine dernière, qualifier la langue française de langue étrangère. Etranger à qui ? Pas assurément à ceux qui le parlaient en Canada cent cinquante ans avant l'arrivée du premier anglais en ce pays. Mais, il y a nombre de pauvres ignorants qui pensent que nous parlons français depuis vingt ans à peine. Et tout le reste s'en suit dans leur argumentation.

IV

Le système paroissial du Bas-Canada est-il appréciable, légalement parlant, aux townships de l'Est ? Ceci est une question posée. Les terres de ces cantons ont été données en franc et commun socage, par opposition à la tenure seigneuriale. Or, les colons anglais s'en vont et sont remplacés par des Canadiens-français catholiques, lesquels ne peuvent s'isoler de leurs curés, puisque c'est dans leurs habitudes. M. Dawson dit fort bien qu'un protestant qui n'a jamais demeuré au milieu des Canadiens-français ne peut se faire une idée de ce que l'église est pour l'*habitant*. Les cérémonies du culte, les fêtes nombreuses, la rotation des époques fériées, se mêlant à ses jours de peine comme à ses périodes de joie. La vie monotone ne lui va aucunement. Il lui faut ses habitudes, la continuation de sa vie sociale. Il entrera dans la forêt épaisse, mais avec le prêtre à ses côtés. La civilisation, pour lui, c'est le clocher de l'église. Et, dit M. Dawson, il est malaisé pour un Anglais, de se figurer un tel état de choses. Aux yeux d'un *habitant* un Anglais qui vit dans la solitude de son désert, loin de tout homme d'église, est un personnage incompréhensible. Nos cantons de l'Est du Bas-Canada ont été peuplés, tout d'abord, par des émigrants venus d'Angleterre et des Etats Unis mais les riches territoires du Nord Ouest attirent à présent la jeunesse de cette partie du Canada à mesure que les enfants des Anglais abandonnent les terres qu'ils possèdent dans cette province de Québec où leurs pères s'étaient établis comme chez eux, les enfants des Canadiens-français les remplacent.

Que dire à cela ? A qui la faute si la province de Québec se dépeuple d'anglais ? Avons nous jamais conspiré pour faire trouver la vie dure à cette honorable population ? Tous nos actes prouvent que nous ne cherchons qu'à la retenir. Mais elle s'en va, elle veut s'en aller ! Qu'y faire ? Il n'est point dans nos habitudes de chasser ceux qui veulent vivre avec nous et qui se comportent respectablement, comme c'est le cas pour les anglais de l'Est.

Nous continuerons.

DEPECHES DU SOIR

(*Service Spécial*)

Rechute

Québec, 29 jan — Le Dr Rinfret; M. P. P a eu une rechute et il est en danger de mort.

La grippe

Québec, 28 jan—Mr Charles Langelier a pu faire hier une promenade en voiture.

C'était sa première sortie après dix jours de maladie.

On nous apprend que le révérend M. Adolphe Legaré, curé de Beauport est gravement indisposé.

Don Pedro

Paris, 29 jan — L'ex-empereur du Brésil, Dom Pedro, a reçu à Cannes la visite du correspondant d'un journal américain. Au cours de la conversation Dom Pedro a dit que la république brésilienne avait des chances de durée s'il ne surgissait aucune dictature. Quoique détrôné et cruellement exilé, a continué l'ex-empereur, je m'intéresse beaucoup aux progrès et à la prospérité du peuple du Brésil. Dieu sait si j'ai fait tous mes efforts pour lui donner un gouvernement satisfaisant.

Suicide

Montréal, 29 jan — Un jeune homme de 23 ans, nommé Fréderic Tyler, fils de M. George Tyler, confiseur, No 569 rue Craig, s'est suicidé hier soir en se tirant une balle dans la tempe droite. Ses parents ne peuvent assigner aucune cause qui expliquerait cette triste affaire. Le docteur Brennan appelé en toute hâte, s'est vu impuissant à soulager le malheureux, qui est mort quelques instants après.

Le jeune Tyler qui était pulmonaire depuis quelque temps, paraissait très abattu dernièrement. Le coroner a tenu une enquête cette après midi. Les funérailles auront lieu demain.

Mauvais mari, mauvais père

Montréal, 28 jan — Louis Couture, journalier d'Hochelaga, a été arrêté hier soir vers les dix heures, sur la rue Notre-Dame, pour ivresse et tapage, par le constable Côté.

Couture est bien connu de la police comme étant un ivrogne fieffé qui n'a pas le cour de supporter sa femme et ses cinq enfants. La pauvre femme est réduite à mendier son pain et celui de sa petite famille. Depuis quelque temps, à la demande de certaines personnes qui s'intéressaient à leur sort on leur a fait obtenir de l'aide de la société de Saint Vincent de Paul.

Couture a été condamné ce matin à trois mois aux travaux forcés.

Arrestation d'un incendiaire

Montréal, 29 jan.—Un nommé Napoléon Huard, âgé de 27 ans, meublier, de Saint Jérôme, a été arrêté hier après-midi par les détectives Campeau et Carpenter pour vol.

L'accusé, paraît il, a volé une bouteille de bière, la semaine dernière chez un embouteilleur de Saint Jérôme, nommée J. B. Bélanger. Il fut dénoncé par un des employés du nom de Guilbault et en présence de plusieurs témoins jura de se venger. Le soir même, les bâtisses et dépendances de M. Bélanger étaient détruites par le feu qui avait évidemment été mis par quelqu'un. Le lendemain, l'accusé Huard disparaissait. On téléphona de suite à Montréal avec le résultat que nous venons de raconter plus haut.

Ce matin, M. Godfroi Guenette, huissier, de Saint-Jérôme, est arrivé pour prendre le prisonnier en charge et est reparti avec lui.

Une enquête sera ouverte au sujet de l'incendie chez M. Bélanger. Il y a aussi une autre accusation contre Huard, celle d'assaut grave sur la personne de J. B. Guilbault. Les pertes causées par l'incendie sont assez considérables. M. Moïse Piché, maître-charretier, perd plusieurs voitures évaluées à environ $400, qui avaient été placées dans une remise qui a été détruite. La glacière attenant à la maison de M. Bélanger est aussi complètement détruite.

Les buveurs de sang

Washington, 29 jan — L'attention de la police de Kansas City (Missouri), vient d'être appelée sur les pratiques superstitieuses et barbares auxquelles se livrent les samaritains ou membres d'une nouvelle secte, fondée depuis un an environ à quelque distance de cette ville, sur les bords de la Rivière Bleue, par un aventurier du nom de Silas Wilcox.

Ce nouveau prophète, qui s'est fait dit-on de nombreux disciples parmi les habitants superstitieux et ignorants de la région, leur conseille ouvertement de boire du sang humain comme remède contre toutes les maladies, sous prétexte qu'il est dit dans la Bible que le sang c'est la vie. Les membres de la nouvelle secte sont tenus avant tout, de "faire du bien aux malades." c'est-à-dire à leur donner leur sang à boire.

Un agent de police est allé chez un "Samaritain" du nom de John Wrinkle, qui se meurt d'une maladie de poitrine. L'agent a trouvé deux enfants de Wrinkle dans un état lamentable ; ils étaient d'une pâleur livide, émaciés et semblaient se mourir d'inanition, Wrinkle a d'abord nié qu'il bût le sang de ses enfants pour remède. Ceux-ci l'ont nié également ; mais lorsqu'on leur a fait découvrir leur jambes et leurs bras qui étaient tout couverts de cicatrices, ils ont fini par avouer qu'on les saignait fréquemment et que leur père buvait leur sang pour se guérir. Wrinkle lui-même s'est décidé alors à faire des aveux, tout en prétendant que ses enfants lui avaient offert spontanément leur sang, s'estimant trop heureux de le sauver à ce prix.

On remarquera que ceci ne se passe pas parmi des nègres : mais bien parmi des blancs. Il faut dire cependant que la partie saine de la population, dans la région, est révoltée de ces pratiques odieuses.

DECES

A Hintonburg, chemin de Richmond, le 28 courant, à l'âge de 14 ans et 2 mois, Valmore, fils unique de Ant. Harnois.

Les funérailles auront lieu demain, jeudi, à 7½ hrs a. m. le convoi funèbre quittera la demeure de son père, pour se rendre à l'église St Jean-Baptiste et de là au cimetière Notre-Dame.

Parents et amis sont priés d'y assister sans aucune autre invitation.

THE BROADWAY

L'ancienne et la maison originale de feu **P. C. AUCLAIR**

On est toujours bien content de voir nos ANCIENNES PRATIQUES et toutes les NOUVELLES qui VEULENT NOUS VISITER peuvent être certaines qu'elles seront servies comme par LE PASSE. Le stock comme de coutume est le plus considérable et le mieux choisi d'Ottawa, venez examiner nos marchandises et nos prix, et jugez par vous-même ne avant d'acheter ailleurs.

NOS TAILLEURS sont les meilleurs et notre coupe et notre ouvrage sont garantis.

Une visite est sollicitée.

W. H. MARTIN

MARCHAND-TAILLEUR

—Successeurs de P. C. AUCLAIR,—

133 RUE SPARKS 133

OTTAWA

AU

Lion d'Or!

Nous souhaitons a tous nos clients les compliments de la nouvelle annee et en meme temps desirons faire savoir au public que nous vendrons pendant trente jours au prix coutant notre immense stock de Marchandises d'Etape.

Achetez maintenant.

R. M. McMorran

508 et 510 Rue SUSSEX

P. S Pour argent comptant seulement

La Compagnie de chemin de fer de Vaudreuil et Prescott

Carte ou plan et livre de reference deposes

Avis public est par les présentes donné que la compagnie de chemin de fer de Vaudreuil et Prescott a aujourd'hui déposé au bureau d'enregistrement dans et pour la cité d'Ottawa ses cartes ou plan et livre de référence, en autant qu'ils se rapportent aux terrains situés dans la cité d'Ottawa lesquels la compagnie à l'intention d'exproprier pour y passer son chemin. Ces cartes, plan et livre ont été approuvés par le député ministre des chemins de fer et canaux suivant la loi qui y pourvoit.

Daté ce 25 janvier 1890.

O'GARA, MACTAVISH & WYLD,

Avocats pour la compagnie de chemin de fer de Vaudreuil & Prescott

ISLAND HOME

Stock Farm,

Crosse Ile, Wayne Co., Mich.

SAVAGE & FARNUM, PROPRIETORS.

Patrocle No. 2820 (1167).

—IMPORTED—

Percheron Horses.

All stock selected from the get of sires and dams of established reputation and registered in the French and American stud books.

ISLAND HOME

is beautifully situated at the head of Grosse Ile in the Detroit River, ten miles below the City, and is accessible by railroad and steamboat. Visitors not familiar with the location may call at city office 93 Campau Building, and an escort will accompany them to the farm. Send for catalogue, free by Mail

Address, SAVAGE & FARNUM, Detroit, Mich.

L'Imperial Warehouse

MARCHANDISES

Toutes Reduites

VENTE A SACRIFICE DE Nouveautes A L'IMPERIAL WAREHOUSE

Vente sans Reserve

DE

MARCHANDISES

A

L'Imperial Werehouse

Remede de Pinus

POUR les HEMORROIDES

Marque de Commerce

Onguent PINUS

Pour les hémorroïdes internes ou externes. La guérison ne manque jamais de se produire après quelques applications.

SUPPOSITOIRE PINUS—Pour hémorroïdes avec ecoulement interne de sang. Remède et préventif sûrs.

Un des principaux ingrédients de ce remède est la gomme pure du Pin blanc du nord.

Mis en boites séparées.

En vente chez les Pharmaciens

—PREPARE PAR—

Pinus Medical Co.,

Ottawa, Ontario.

Nouveaux Arrivages

Venant d'être reçu par la Steamers Oregon

—UN—

-LOT IMMENSE-

—DE—

Peintures pour les Artistes

DE WINSOR et NEWTON

Aussi par le Steamer Damare un assortiment complet de

Peinture brillante d'Aspinal et Peintures pour Bains.

WM. HOWE.

"LE CANADA"

EDITION QUOTIDIENNE EST EN VENTE

—CHEZ—

A. BEAUVAIS et Cie.,

No. 103, Rue Bank, Ottawa.

LA VENTE LA VENTE LA VENTE

CHEZ LAROSE & Cie. CHEZ LAROSE & Cie. CHEZ LAROSE & Cie.

AU PRIX COUTANT AU PRIX COUTANT AU PRIX COUTANT

JUSQU'AU JOUR DE L'AN JUSQU'AU JOUR DE L'AN JUSQU'AU JOUR DE L'AN

LAROSE & CIE,

101 RUE RIDEAU 101

OTTAWA

Hotel - Riendeau

Tenu sur le plan Européen et Américain.

64 RUE ST GABRIEL, MONTREAL

Cet hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie des prémisses de la saison, préparée par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure.

On trouvera constamment à cet établissement de première classe, des vins, et liqueurs cigares de choix. JOSEPH REINDEAU, Propriétaire.

FAITES FAIRE VOS

PHOTOGRAPHIES

—EN—

COSTUMES :-: D'HIVER

Scènes appropriées. Tout de première classe

AU STUDIO DE

PITTAWAY & JARVIS

117 RUE SPARKS

Téléphone 361

GEORGE COX

LITHOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR et MEDAILLEUR

185 RUE METCALFE

OTTAWA, Ont.

JULIEN & CIE

Plombiers, Poseurs d'Appareils à Gaz à l'Eau Chaude et à la Vapeur (basse et haute pression).

Tous les ouvrages sont exécutés sous notre direction.

Les ordres sont remplis avec promptitude.

JULIEN & CIE, 466 rue Sussex.

CHARBON

A FOURNAISE, "Egg," "Nut," "Stove." est le meilleur charbon mou Américain Charbon Extra fin et doublement tamiser, venant des mines de Newcastle.

GEO. F. THOMPSON

27, rue Sparks.

N. LANDRY

Plombier Sanitaire

POSEUR D'APPAREILS a GAZ.

Et à Eau Chaude, Etc.

128 RUE RIDEAU, OTTAWA

PRIX MODERES

AVIS AUX SPORTS

HOTEL BISSON

À Moitié Chemin, Route d'Aylmer

Liqueurs, Vins et Cigars de 1ere. Qualite

'9 nov. 3 m.

A Vendre à bon Marché

Portes et chassis, bois préparé, moulures, vitres peintes, huiles, peintures, cuir et fournitures de chaussures chez

R. WOODLAND,

38 rue Besserer, près du bassin du Canal

CHAS. DESJARDINS

Marchand à commission, agent général d'assurance sur le feu, la vie et contre les accidents

COMPAGNIES DE PREMIERE CLASSE

Capitaux reunis au-dela de $100 000 000

BUREAU ; 107 RUE SPARKS

en haut même porte que le Dr, C. S. Martin Dentiste

LES MEILLEURS QUALITES DE CHARBON

T. G. Brigham

Successeur de J. C. Browne & Cie.

Bloc Russell

86 RUE SPARKS

CARTES PROFESSIONNELLES

Belcourt, MacCraken & Henderson,

Avocats, Procureurs, Notaires, Etc,

ONTARIO ET QUEBEC

OTTAWA

N. A. Belcourt, John J. MacCraken

Geo. F. Henderson.

J. W. W. WARD,

AVOCAT ETC

— BUREAU —

31 SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS Ottaw

LUSSIER & ROUTHIER,

Avocats, Notaire, etc.

Bureau -- 569 Rue Sussex

(Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.)

Argent à prêter avec avantage spécial à l'emprunteur.

A. E. LUSSIER, B. A. — M. J. ROUTHIER

M. J. GORMAN, LL.B.,

(*Successeur de L. A. Olivier*)

Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.

—BUREAU—

Coin des Rues Rideau et Sussex

OTTAWA, ONT.

ARGENT A PRETER

O'GARA MacTAVISH & WYLD

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES.

Bloc Hay, rue Spark Ottawa, On

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, Q. C. D B. MacTAVISH WM. WYL

Walker, McLean & Blanchet,

AVOCATS

Avoués, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires, etc, etc.

No. 34½ Rue Elgin, Ottawa

(EN FACE DU RUSSELL)

W. H. Walker. D. L. McLean. C. A. Blanchet.

GEO. McLAURIN, L.L.B.

AVOCAT, ETC.

Bureaux 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER

Avocat, Solliciteur, Etc.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEITY

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC

— BUREAU : —

Scottish Ontario Chambers, Ottawa,

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Supreme et le Parlement

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER

J. J. GODFREY.

VALIN & CODE

Avocats, Solliciteurs, Etc.,

BLOC EGAN, RUE SPARKS

vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW

Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de remboursement en aucun temps.

GUNDRY & POWELL

Avocats, Solliciteurs, Etc.

AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS

Bureau : 25 rue Sparks en face de l'Hotel Russel

Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

F. F. LEMIEUX

Avocat Solliciteur, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics

Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa

J. T. JULIEN

273 RUE ST PATRICE

VITRIER, PEINTRE

DECORATEUR,

TAPISSIER ET BLANCHISSEUR.

Tout ouvrage exécuté avec soin et promptitude

Mme LETCH, 435 rue Wellington

Agence pour la vente des corsets fits Star Yatisi et autres genres.

Linge de corps confectionné sur commande

MLLE COLLINS A toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

JOHN KERRIGAN

PLOMBIER SANITAIRE

Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.

No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART

Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau audessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER McLEAN & BLANCHET

AVOCATS;

Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc., Etc.

No. 34½ RUE ELGIN, OTTAWA.

(Devant le Russell.)

J. S. JUDE ROUTHIER, B. A. Sc,

ARCHITECTE ET INGENIEUR CIVIL

22 Rue Metcalfe, Ottawa.

LE PROFESSEUR GAGNON donne la santé au moyen d'un REMEDE SAUVAGE et d'une découverte importante pour la guérison de la Cathare. Tout le monde sait qu'il n'y a pas une seule maladie dans le monde sans qu'il y ait une racine ou une herbe pour a guérir. PROFESSEUR GAGNON 289 rue Dalhousie

T. J. SEATON

Horloger et Bijoutier

Marchand de Montres d'Or et d'Argent, Pendules, Anneaux et Bijoux de toutes sortes

Tous les ouvrages sont garantis.

Nos. 309 et 311 rue Wellington, Ottawa